

# Coronavirus 2019-nCoV

QUESTIONS RÉPONSES 2019-nCoV

2020-01-31

Ce document « questions et réponses » est basé sur les connaissances actuelles du Coronavirus 2019-nCoV. Il sera mis à jour à la lumière des nouvelles connaissances sur ce microorganisme et sur les orientations de la santé publique du MSSS en fonction de l'évolution de l'épidémiologie.

## PÉRIODES D'INCUBATION, DE TRANSMISSION ET DE CONTAGIOSITÉ

### 1. Quelle est la période d'incubation?<sup>i</sup>

Peu de données sont disponibles concernant la période d'incubation. Selon les informations disponibles, la période d'incubation moyenne se situerait entre 2 et 7 jours, avec une période maximale jusqu'à 12-14 jours. Par prudence, on suggère de conserver la période d'observation jusqu'à 14 jours.

### 2. Quelle est la période de transmission ?

Une transmission interhumaine a été confirmée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Chine et dans d'autres pays du monde. Peu de données sont disponibles concernant la transmission, mais des recherches se poursuivent afin de mieux caractériser la transmission du 2019-nCoV-parmi les cas identifiés en dehors de la Chine. La transmission est survenue dans un contexte de contacts étroits entre membres de la même famille.

### 3. Les patients sont-ils infectieux avant l'apparition des symptômes<sup>i</sup> ?

Les informations connues pour les autres coronavirus (SRAS, MERS-CoV) indiquent que la transmission est possible avant l'apparition des symptômes, quoique son importance reste difficile à évaluer en ce qui concerne le 2019-nCoV. Les personnes les plus malades doivent être considérées comme les plus contagieuses. Dans le contexte actuel, il semble donc plus prudent de considérer la possibilité de transmission avant l'apparition des symptômes comme étant faible, mais non nulle.

## GESTION DES CAS ET DES CONTACTS

### 4. À quel guide se référer actuellement pour la gestion des contacts de 2019-nCoV<sup>i</sup>?

À la lumière des informations disponibles et en considérant les actions proposées dans la fiche MERS-CoV (MSSS, 2015), il nous apparaît que ces activités semblent encore

adaptées pour la gestion des cas et des contacts. L'INSPQ s'affaire actuellement à produire un document sur la gestion des contacts pour le 2019-nCoV. Il sera diffusé dès qu'il sera disponible.

**5. Y a-t-il des critères pour un isolement à domicile des personnes sous investigation (PSI)?**

La question a été soumise à l'INSPQ et nous devrions avoir leur position sous peu. Nous vous la communiquerons dès qu'elle sera disponible.

## **MESURES DE PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS**

**6. Quelles sont les recommandations sur les mesures de prévention et contrôle des infections en milieu de soins?**

Un document a été produit par l'INSPQ appelé : «2019-nCov Recommandations intérimaires sur les mesures de prévention et contrôle des infections pour les milieux de soins ». Le document a été diffusé aux directions de santé publique. Il est important de préciser que la section « durée des mesures » est en cours d'évaluation en ce qui concerne la levée des mesures en cas d'identification d'un autre agent étiologique. Des mises à jour des recommandations pourront être émises puisque les connaissances sur ce microorganisme peuvent évoluer constamment.

**7. Quelles sont les consignes pour les PSI ne requérant pas une hospitalisation?**

La question a été soumise à l'INSPQ et nous devrions avoir leur position sous peu. Nous vous la communiquerons dès qu'elle sera disponible.

## **MESURES AUX FRONTIÈRES**

**8. Quelle est la prise en charge dans les ports?**

C'est la Loi sur la mise en quarantaine qui s'applique. S'il y a une personne qui présente des symptômes à bord, l'agent de quarantaine sera contacté.

## **MESURES POPULATIONNELLES**

**9. Est qu'il y aura des lettres transmises au réseau scolaire, services et autres organisations concernées?**

Oui. Cette demande a été prise en charge par le MSSS. Les lettres sont diffusées aux réseaux des services de garde et de l'enseignement par les ministères responsables. Une troisième lettre a été transmise à l'ensemble de l'Organisation de Sécurité civile du Québec afin qu'elle soit diffusée dans les réseaux des différents ministères et organismes recevant des préoccupations (ex. : municipalités). Ces lettres ont été transmises par courriel aux DSPublique le 31 janvier 2020.

**10. Quelles sont les recommandations pour les établissements scolaires et les services de garde lorsqu'il y a des enfants qui reviennent de la province de Hubei ou de toute autres provinces en Chine?**

Les personnes qui reviennent de la province de Hubei ou de toute autre province en Chine et qui n'ont pas de symptômes peuvent fréquenter un service de garde ou une école. Ainsi, il est fortement déconseillé d'exclure une personne (enfant, étudiant, membre du personnel) qui n'a pas de fièvre ou de symptômes respiratoires en raison de son histoire de voyage à moins d'un avis contraire de la direction de santé publique.

**PRÉLÈVEMENTS ET ANALYSES DE LABORATOIRES**

**11. Quelles sont les mesures à appliquer pour les laboratoires lors de manipulation de spécimens qui ont été prélevés chez une PSI?**

Pour connaître les mesures sur la manipulation de spécimens de laboratoire, consulter le document : "[MERS-CoV guide pratique pour les demandes d'analyses de laboratoire pour des patients chez qui le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient est suspecté](#)" disponible sur la page web.

**12. Quelle est la durée de surveillance des symptômes pour les personnes de retour de voyage en Chine qui ont été dans la province de Hubei?**

Les personnes qui reviennent de la province devront surveiller leurs symptômes pour une période de 14 jours.

**13. Quelles sont les mesures mise en place à la frontière canadienne pour les voyageurs de retour de la province de Hubei en Chine?**

Dans le contexte actuel de l'éclosion du nouveau coronavirus de 2019, les mesures habituelles mises en place dans le contexte de la Loi sur la mise en quarantaine, notamment pour les voyageurs symptomatiques à leur arrivée au pays, sont appliquées. Pour connaître les mesures précises à jour, [consulter le site la page 2019-nCov pour les professionnels de la santé section Recommandation aux voyageurs.](#)

Pour davantage d'informations, vous pouvez consulter la page pour les professionnels de la santé : <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>

QUESTIONS RÉPONSES\_2019-nCov\_2020-01-31.docx

Version : 1

<sup>i</sup> Institut national de santé publique du Québec, Jasmin Villeneuve et al., *Réponses aux questions du MSSS, nouveau coronavirus (2019-nCoV) – Wuhan, Chine, 2020, 22 janvier 2020.*